



12ÈME ÉDITION D'INOV PRO CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

TRANSTECH, Association 1901, est la structure organisatrice de la 12ème édition d'INOV PRO qui se déroulera les 15 et 16 octobre 2020 à la salle du Solarium à Gradignan (33170). Le siège de TRANSTECH est domicilié au 96 rue de Beausoleil, 33170 GRADIGNAN

Président : Bernard Coulé

Responsable événement et Directrice Transtech : Julie Baraké

Téléphone : 0556513918

E-mail : contact@inventifs-transtech.fr

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un participant (le « Participant ») à l'évènement l'INOV PRO organisé par TRANSTECH.

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Evènement à l'adresse suivante : <https://inventifs-transtech.fr/inov-pro-2020/>

Le fait de s'inscrire à un Evènement en ligne implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.

TRANSTECH se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

Cet événement se décline sous deux journées comme suit :

- Jeudi 15 octobre avec des rendez-vous d'affaires, un concours d'inventeurs, des enregistrements vidéos et conférences. Toutes les inscriptions se déroulent via la plateforme https://inovpro2020.teamresa.net/?*
- Le vendredi 16 octobre avec un programme de conférences et interventions animées par des partenaires de Transtech et de l'évènement.

2. INSCRIPTION - CONTRAT

L'inscription aux rendez-vous d'affaires d'INOV PRO doit être effectuée en s'inscrivant directement sur la plateforme dédiée : <https://inovpro2020.teamresa.net/?>

Les inscriptions seront possibles sur la plateforme d'inscription (<https://inovpro2020.teamresa.net/?>) du mardi 14 avril au vendredi 25 septembre (14h00). Le règlement intégral des frais d'inscription est à effectuer à l'inscription, auprès de TRANSTECH, soit par carte bancaire au-travers d'un module Paypal intégré au sein de la plateforme d'inscription l'INOV PRO, soit par virement sur le compte bancaire de TRANSTECH soit par chèque à adresser à notre siège social. Toute inscription dont le dossier serait incomplet et/ou non accompagné de son règlement dans les conditions



précisées avant la clôture des inscriptions (25 septembre 14h00), ne sera pas prise en compte. Par ailleurs, chaque participant pourra faire ses demandes de rendez-vous en ligne à partir du lundi 14 septembre 2020 à 14h00 dès lors que son inscription sera effective et réglée.

Le participant dispose néanmoins d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter du jour de son inscription sur la plateforme (le mail de confirmation de l'inscription envoyé automatiquement depuis la plateforme faisant foi), sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation à partir du jour de clôture des inscriptions soit le 25 septembre 2020. Le Participant qui souhaite user de ce droit de rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en envoyant une demande écrite par courrier à l'adresse suivante : TRANSTECH – 96 rue de Beausoleil, 33170 GRADIGNAN.

3. TARIFS – REGLEMENT

Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le Site au moment de l'inscription. Ils incluent l'ensemble des prestations décrites sur le Site, pour le tarif correspondant.

Nos prix sont établis en euros HT, Transtech n'étant pas soumis à la TVA. La facture est adressée au participant après paiement de l'inscription.

Le règlement dû au moment de l'inscription doit s'effectuer soit par carte de crédit en ligne sur le site de l'évènement (<https://inovpro2020.teamresa.net/?>), soit par virement bancaire sur le compte de TRANSTECH (coordonnées bancaires transmises par mail suite à l'inscription), soit par chèque adressé au siège social de TRANSTECH.

TRANSTECH pourra être amené à demander au Participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire. Le système de paiement de la plateforme d'inscription à l'évènement passe par un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne (Paypal) se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement.

Une fois réglée, une inscription peut être remboursée uniquement dans le cas du délai de rétractation comme indiqué dans l'article 2.

4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription à l'évènement l'NOV PRO 2020 implique l'acceptation des conditions suivantes:

Chaque inscription est valable uniquement pour l'Evènement qui y est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre Evènement.

Le Participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site de l'Evènement. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'Evènement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'Evènement afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du porteur du badge.

5. MODIFICATIONS – ANNULATIONS



Toute inscription est due. Une fois réglée, une inscription peut être remboursée uniquement dans le cas du délai de rétractation comme indiqué dans l'article 2.

En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, TRANSTECH se réserve le droit de modifier le programme de l'Evènement.

La responsabilité de Transtech ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à Transtech.

Si TRANSTECH se voit contraint d'annuler l'Evènement l'NOV PRO 2020, il s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.

La responsabilité de TRANSTECH ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'Evènement l'NOV PRO 2020 est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE

Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors de l'évènement l'NOV PRO sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'Evènement.

Le Participant est informé de ce que TRANSTECH pourra être amené à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre de l'Evènement l'NOV PRO 2020. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise TRANSTECH à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Evènement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Evènement l'NOV PRO 2020.

Les propos tenus par les intervenants lors de l'Evènement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants. TRANSTECH ne sera pas responsable, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte causés par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Evènement l'NOV PRO 2020.

7. CONFIDENTIALITE – INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies lors de l'inscription (et qui comportent des données à caractère personnel) font l'objet d'un traitement informatique. Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :

- l'intérêt légitime poursuivi par TRANSTECH lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

I SIEGE SOCIAL I 96 rue de Beausoleil - 33170 Gradignan
+33 5 56 51 39 18 | contact@inventifs-transtech.fr | inventifs-transtech.fr
Association loi 1901 W332000135 / Numéro de Siret : 334 833 787 00081
Numéro APE : 8299Z



- organisation, inscription et invitation aux événements de TRANSTECH ;
- gestion de la relation avec les Participants (notamment : envoi de documents relatifs à l'inscription et, le cas échéant, prise de contact en cas de modification d'un Evènement, remboursement en cas de rétractation) ;
- recrutement de nouveaux membres.
- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la gestion des commandes des Participants ;
 - le recouvrement.
- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la facturation ;
 - la comptabilité.

TRANSTECH ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des Participants sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements de TRANSTECH n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de TRANSTECH, ainsi qu'à ses prestataires (prestataire pour les inscriptions en ligne et centre d'hébergement des données externe), sans transfert de données à un pays tiers à l'Union Européenne, ayant tous certifié qu'ils répondaient aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

TRANSTECH veille à ce que les données recueillies soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du Participant.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le RGPD, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de TRANSTECH, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante contact@inventifs-



transtech.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : TRANSTECH, 96 rue de Beausoleil, 33170 GRADIGNAN, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

8. DIVERS

Les présentes conditions sont régies par la loi française.

Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.

En cas de litige survenant entre le participant et transtech à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de bordeaux.

Le fait de s'inscrire à l'événement via la plateforme en ligne entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.